GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

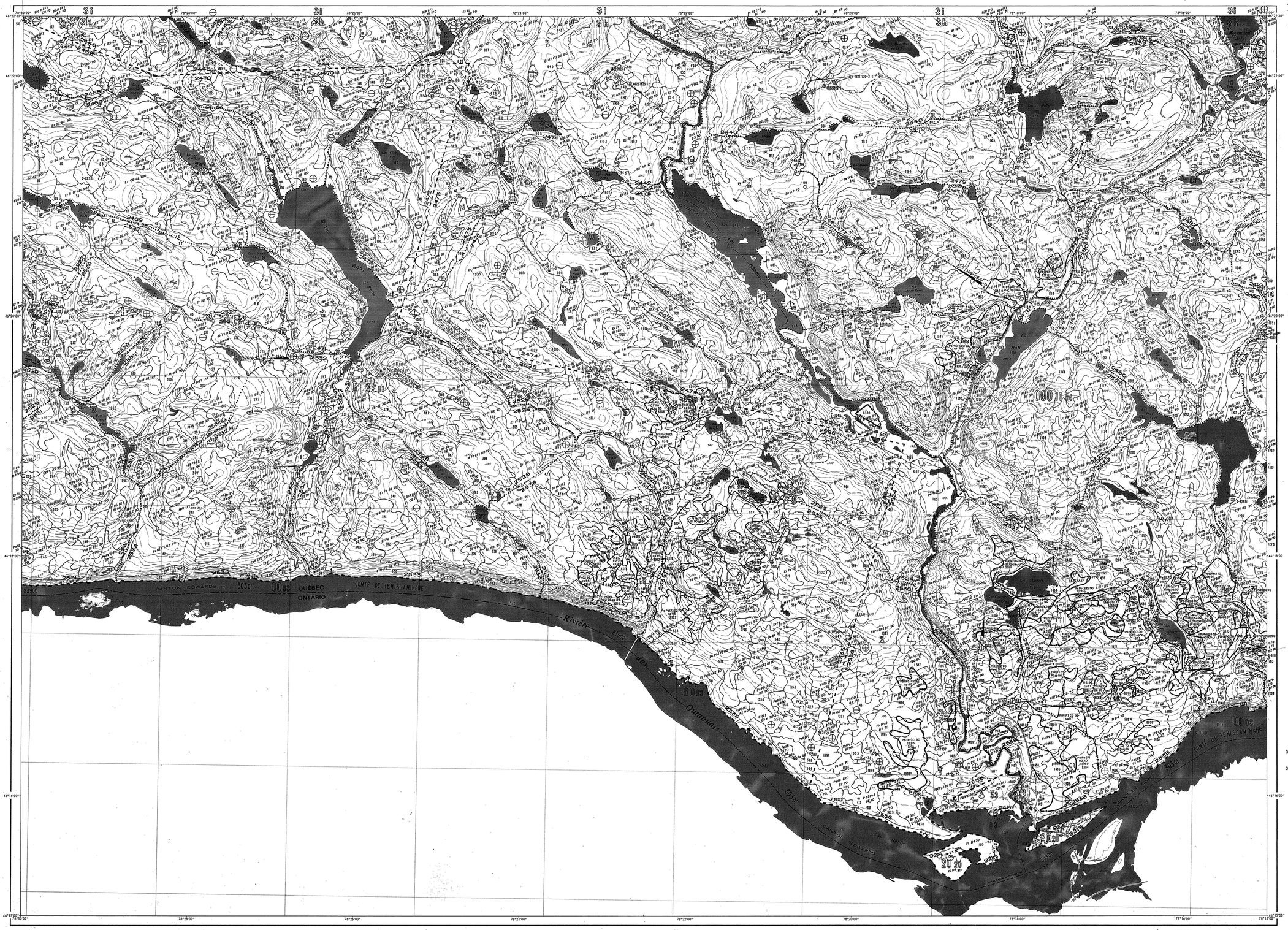

Compt. For. : 8009-8304-8323-8608-8906-5011-5519-6005-7000

À jour : avril 1995

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, privée, non-privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gué, fray, émergence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe progressive irrégulière	cpi
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir	ded
Coupe de jardinage	cj
Brûlage par tel (dégagé ou à plat)	tp
Plantation à racines nues	pr
Plantation en récipients	pr
Ensemencement	ens
Ensemencement artificiel	ens
Éclaircie commerciale	ec
Récolte dans les tiges boisées (éclaircie libres)	ecl

N.B. Des interventions indiquées aux perturbations et aux origines de la légende forestière

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (autre essence compagne prédominante)	R (W)
— — 1 sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — 4 pin rouge	R (PR)
— — 5 pin gris	R (PG)
— — 6 thuya (cèdre)	R (C)
— — 7 pruche	R (PR)
— — 8 mélèze	R (M)
— — 9 sapin et/ou épinette	R (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	R (S)
— — (plantation de thuya)	R (C)
— — (plantation d'épinette noire)	R (EE)
— — (plantation d'épinette rouge)	R (ER)
Sapinière	S
— — (le sapin est/ou/épinette occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — (autre essence compagne prédominante)	S (X)
— — 1 thuya (cèdre)	S (C)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — 4 pin rouge	S (PR)
— — 5 pin gris	S (PG)
— — 6 mélèze	S (M)
— — 7 pruche	S (PR)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin rouge	PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (R)
— — (autre essence compagne prédominante)	PR (X)
— — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec mélèze	PR (M)
— — avec pin gris	PR (PG)
— — avec pruche	PR (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — (plantation)	PR p
Pinède à pin gris	PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (G)
— — (autre essence compagne prédominante)	PG (X)
— — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — avec pin blanc	PG (PB)
— — avec pin rouge	PG (PR)
— — avec pruche	PG (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — Plantation de pin sylvestre	PG p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — (autre essence compagne prédominante)	C (X)
— — 1 épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — 2 mélèze	C (M)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — 4 pin rouge	C (PR)
— — 5 pin gris	C (PG)
— — 6 pruche	C (PR)
— — 7 sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THO p
Pruchaie	PR
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — (autre essence compagne prédominante)	PR (X)
— — 1 thuya (cèdre)	PR (C)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — 3 mélèze	PR (M)
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — 5 pin rouge	PR (PR)
— — 6 pin gris	PR (PG)
— — 7 sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — (plantation de thuya)	PRO p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M (M)
— — (autre essence compagne prédominante)	M (X)
— — 1 thuya (cèdre)	M (C)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — 4 pin rouge	M (PR)
— — 5 pin gris	M (PG)
— — 6 pruche	M (PR)
— — 7 sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze japonais)	MLJ p
— — (plantation de mélèze laricin)	MLL p

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes	F (TI)	F (TI)
— — — — avec pin gris	F (TI PG)	F (TI PG)
— — — — avec pin blanc	F (TI PB)	F (TI PB)
— — — — avec pin rouge	F (TI PR)	F (TI PR)
— — — — avec résineux	F (TI R)	F (TI R)
— — — — avec sapin	F (TI S)	F (TI S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (TI E)	F (TI E)
Bouleau à bouleaux blancs	BB (B)	BB (B)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — avec pin rouge	BJ (PR)	BJ (PR)
— — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplement avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E	Pe (E
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Peuplier avec résineux	PE (R)	PE (R)
Épinette rouge résineuse	ER	ER (R)
— — avec pin gris	ER (PG)	ER (PG)
— — avec pin blanc	ER (PB)	ER (PB)
— — avec pin rouge	ER (PR)	ER (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	MFTo	MFTo (R)
— — sur station mouillée	MFTo (M)	MFTo (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	FI
— — d'essences tolérantes	FTo
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	Fp
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplement	Pe
Peuplier rouge	PE
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— — à hêtre	Er (H)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (FI)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (FTo)
Plantation d'érable à sucre	Er p
— — de bouleau blanc	BB p
— — de bouleau jaune	BJ p
— — de hêtre	H p
— — de peuplier hybride	PeHy p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	SEC
Dénudé et semi-dénudé humide	HUM
Autres	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	E
Ligne de transport d'énergie (emprise)	T
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	U

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cp
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	FORÊTS DE:
10 (ans)	0-10 ans
30 "	11-30 "
50 "	41-50 "
70 "	51-70 "
90 "	71-90 "
120 "	91-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

JIn (jeune inégalienne) — Peuplé à dominance de tiges inférieures, majorité des tiges entre 0 et 90 cm; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 cm

Vieilleuse inégalienne — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 cm; autres peuplements majorité des tiges et plus de 90 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	except.
Moyenne	30 à 50 %	M
Forte	50 à 90 %	F
Abrupte	90 % et plus	A

Superficie entourée de pentes > 0-1% 0

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 0E1 C3 c5 50+ E3 — S : résinolaricin; 0E : classe de pente; 1 : classe d'âge; C : perturbation; 3 : origine; 5 : classe de hauteur; 50+ : classe de densité; E : sous groupe d'essences; 3 : groupement d'essences

R 0D 0 r5 0 01 — R : résinolaricin; 0D : classe de pente; 0 : classe d'âge; r : origine de l'origine; 5 : classe de hauteur; 0 : classe de densité; 01 : type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : JULIEN RIVEST & ASS.
SIGNATURE : Julien Rivest

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière — Photographie aérienne : 1982; Année de publication : 1983; Année de révision : 1.

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 12° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 81
Unité d'aménagement — 1

Unité de sondage

Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 11
Concessionnaire ou autres — 04

Bassin hydrographique — 30301
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 63900
Division de recensement
Municipalité
Codastre

Parcelle — 2539 *

Région écologique — 3h *

Municipalité régionale de comté M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (22m)	2 (17m)	3 (12m)	4	5 (7m)	6 (4m)
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-L-10	31-L-9	31-K-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-L-7	31-L-8	31-K-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-L-2	31-L-1	31-K-4	

31 L/8 S.O.

UG 81